

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 04 JUIN 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

### PLU

Monsieur le Maire donne lecture d'une note de Monsieur le Maire d'ALLINGES, invitant la population de sa commune à se manifester contre le projet d'extension de la carrière dans le cadre de l'Enquête Publique du PLU.

Suite à la demande de la famille PERRIERE, Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui lui a été adressé concernant une demande de reclassement d'un terrain en zone constructible.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande et décide de pas modifier le classement prévu.

### CONVENTION ENEDIS : ETUDE SECTEUR « CHEVRYS »

Monsieur le Maire propose une convention à passer entre la commune du Lyaud et ENEDIS pour la réalisation d'une étude relative à l'extension de la distribution d'électricité sur le secteur des « CHEVRYS ». Le Conseil Municipal accepte les termes de cette convention.

### QUESTIONS DIVERSES

**Cérémonie du 8 mai** : Monsieur le Maire remercie les enseignantes du groupe scolaire pour la participation des élèves à la cérémonie du 8 mai.

**Fête des mères** : Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour la distribution des fleurs, toujours très appréciée.

**Forage d'essai** : Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune de Thonon-les-Bains souhaite réaliser un forage d'essai sur les parcelles cadastrées C 335, C 337 ou C 1031 lieu-dit « Le Gros Cez » en vue de renforcer l'alimentation en eau minérale.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ce forage à condition qu'il soit effectué le plus loin possible des habitations.

**Aménagement « Moulin d'Amphion »** : un empierrement le long du « Pamphiot » a été réalisé par la DDT.

**Transports** : la Communauté d'Agglomération et la SAT étudient la possibilité de développer les transports en commun sur la commune. En outre, Monsieur le Maire rappelle qu'un transport « à la demande » sera mis en place par Thonon Agglomération avant la fin de l'année 2018.

**Route des Chambrettes** : les travaux d'électrification sont terminés.

**Aménagement paysager** : le rond-point près du groupe scolaire a été réaménagé avec des plantes vivaces et des minéraux. L'objectif étant de réduire les heures d'intervention du personnel chargé de l'entretien des espaces verts et de limiter les arrosages.

**Problèmes de voisinage** : Monsieur le Maire déplore des problèmes récurrents de voisinage et de divagations de chiens. Il invite chacun à plus de responsabilité, de respect et de civisme.

**Manifestations** : la fête de la musique aura lieu le 22 juin dès 19h00 au D'JOSS BAR et la kermesse de l'Ecole le 30 juin sur le Champ dunant.